



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 4 mars 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Stéphane LARTIGUE

Secrétaire de séance : Madame Sabine SALLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,
M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, Mme Monique ASSO, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSEN, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER,
- Mme Flora LAPERNE donne pouvoir à Mme Françoise STIOPHANE,
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Monique ASSO,
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Jacques MAISONNEUVE.

Étaient absentes :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Yona TORCAL

4 - BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPÉS

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation précise le montant et l'affectation de ces crédits.

Pour 2026, les montants de ces crédits qu'il vous est proposé de voter sont les suivants :

				Envoyé en préfecture le 06/03/2026	
				Reçu en préfecture le 06/03/2026	
				Publié le	
				ID : 064-216404228-20260304-DEL_260304_03-DE	
OPE- RATION	NATURE	FONCTION	LIBELLE		
204	2117	76	Régénération du patrimoine a		
498	2152	845	Mobilier urbain (PA)	7.000,00	
501	2188	510	Matériel ST (PA)	20.000,00	
5011	2188	30	Acquisition petit matériel serv. sport (PA)	10.000,00	
502	2188	020	Matériel divers (PA)	6.000,00	
503	2188	511	Acquisitions véhicules (PA)	10.000,00	
506	2152	845	Signalisation verticale (PA)	6.000,00	
508	21838	020	Outils numériques (PA)	35.000,00	
510	2121	511	Plantations (PA)	5.000,00	
511	21318	633	Bâtiments divers (PA)	13.500,00	
515	2188	213	Matériel écoles (PA)	3.500,00	
539	20422	518	Opération Façades	10.000,00	
599	21831	213	Matériel informatique écoles (PA)	5.000,00	
747	20422	518	OPAH RU	21.000,00	
1104	21318	020	Changement chaudières	10.000,00	
110006	21318	518	Cité administrative – Accessib. aile nord	25.000,00	
110015	2031	845	Plan de circulation	36.000,00	
110016	2031	322	Plaine des sports	18.000,00	
				TOTAL	266.000,00

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** ce rapport ;
- **VOTE** les crédits anticipés précités.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 4 mars 2026.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 06/03/2026

Le Maire,

Bernard UTHURRY